

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince a conféré la Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Charles à S. A. I. et R. le Prince Frédéric-Guillaume, Prince Royal de Prusse.

Par Ordonnance du 15 janvier 1900, ont été nommés dans l'Ordre de Saint-Charles :

Grand-Croix : S. Exc. le Comte Auguste zu Eulenburg, premier Maréchal de la Cour et de la Maison de S. M. l'Empereur d'Allemagne, premier Maître des Cérémonies, Lieutenant Général à la suite de l'armée et Chambellan ;

Commandeur : S. Exc. le Baron Maximilien de Lyncker, Major Général à la suite de l'armée Allemande.

Chevalier : M. le docteur Hans de Jacobs, attaché au département Impérial des Affaires Etrangères d'Allemagne.

Par Ordonnance du même jour, le Prince a nommé Commandeur de l'Ordre Saint-Charles, M. le Comte Hugo-Wilhelm Hamilton, Aide de Camp de S. A. R. le Prince Royal de Suède et Norvège, Capitaine de la Marine Royale Suédoise.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

S. A. S. la Princesse Alice est arrivée dimanche soir dans la Principauté et, comme chaque année, son heureux retour a donné lieu à une somptueuse manifestation de vive sympathie. Son Altesse Sérénissime avait pris le train venant de Vintimille qui entre en gare de Monaco à 6 h. 10.

Sur le quai d'arrivée, se trouvaient avec M^{me} la comtesse Gastaldi, dame d'honneur, S. Exc. M. le Gouverneur Général et M^{me} Olivier Ritt ; M. le comte Gastaldi, maire de Monaco ; M. le colonel de Castro, aide de camp du Prince ; M. le baron de Romeuf, Secrétaire Général et un grand nombre de fonctionnaires, ainsi que M. Camille Blanc, MM. Georges Bornier, Wicht et Fillhard et beaucoup de notabilités locales.

Un détachement de carabiniers, sous les ordres du Commandant Belon, rendait les honneurs. Le service d'ordre était dirigé par MM. Delalonde, directeur, et Hennequin, sous-directeur de la Police. Des agents de police et des pompiers étaient échelonnés sur tout le parcours.

A cause de l'heure tardive de l'arrivée, la salve réglementaire de vingt et un coups de canon n'a pas été tirée le soir même, mais a annoncé le lendemain matin à tous les échos l'heureux retour de la Souveraine.

En descendant du compartiment réservé dont la portière a été ouverte par M. Rey, chef de gare de Monaco, S. A. S. la Princesse Alice a été respectueusement saluée par toutes les personnes

groupées sur le quai. Après avoir reçu les compliments de bienvenue et remercié M^{me} Olivier Ritt qui lui a offert une très belle gerbe de fleurs, Son Altesse a traversé le salon d'honneur qui avait été fort coquettement décoré et a pris place dans son landau avec le Duc et Mademoiselle de Richelieu, et M^{lle} Oliver.

Dans un second landau venaient S. Exc. M. le Gouverneur Général, le comte Gastaldi, le baron de Romeuf et le colonel de Castro.

Sur la place et l'avenue de la Gare, ainsi que sur tout le parcours des voitures, une affluence nombreuse se pressait et, avec une joie et une émotion visibles, chacun se découvrait avec respect devant la Princesse si unanimement aimée en ce pays.

A l'entrée du Palais, les honneurs ont été rendus par la Compagnie des Gardes, placée sous les ordres de M. le colonel comte de Christen.

Dans la soirée, une sérénade devait être donnée par toutes les Sociétés artistiques de la Principauté, mais sur le désir exprimé par Son Altesse Sérénissime, que le voyage avait un peu fatiguée, cette sérénade a été remise à une date ultérieure.

Aujourd'hui, à deux heures, a lieu l'inauguration de notre Exposition internationale de peinture.

A cette solennité daignera assister, comme de coutume, S. A. S. Madame la Princesse Alice. Toutes les autorités et les notabilités de la Principauté et des environs ont reçu des invitations.

Nous rendrons compte de cet événement artistique dans notre prochain numéro.

Le Prince Altieri, lieutenant général, capitaine commandant de la Garde Noble pontificale, vient de mourir à Rome.

Emilio Albertoni, Prince Altieri, était né à Rome en 1819, fils du Prince Clément et de la Princesse Boncompagni-Ludovisi, des princes de Piombino. Sa famille, qui remonte au XI^e siècle, a donné un Souverain Pontife à l'Eglise dans la personne de Clément X.

L'alliance contractée par son fils et successeur, aujourd'hui chef de sa maison, a rapproché cette grande famille de notre Maison Souveraine.

Le Prince Paul-Joseph-Ange Albertoni, Prince de Viano, a en effet épousé à Monaco, le 2 février 1874, la Princesse Mathildé d'Urach, fille du premier mariage du Prince Guillaume de Wurtemberg, Duc d'Urach, avec la Princesse Théodelinde de Leuchtemberg.

Les habitants de Monaco n'ont pas perdu le souvenir des fêtes qui marquèrent cette noble union.

Le chef actuel de la Maison Princière Altieri est donc le beau-frère de Leurs Altesses le Duc Guillaume et le Prince Karl d'Urach, cousins germains de S. A. S. le Prince Albert I^{er}.

Par décision en date du 12 décembre 1899, M. Lucas André, docteur en médecine de la faculté de Paris, ancien interne de l'hôpital Saint-Lazare, ancien moniteur de la clinique de gynécologie et

d'accouchements de la faculté de Paris et auteur de plusieurs ouvrages scientifiques, a été autorisé à exercer la médecine dans la Principauté.

Samedi matin ont eu lieu, au milieu d'une assistance nombreuse et attristée, les obsèques de M^{me} veuve Laurencine Casanova, sœur de M. Jean Blanchy, S.-Secrétaire des Commandements, de M. Adolphe Blanchy, attaché au Secrétariat et de M. Achille Blanchy. Le deuil était conduit par les trois frères de la regrettée défunte et par ses gendres, M. Botta, pharmacien, et M. Roux. Le service funèbre a été célébré à la Cathédrale, et le convoi s'est ensuite rendu au cimetière, accompagné d'une suite considérable, dans laquelle se trouvaient S. Exc. M. Olivier Ritt, Gouverneur Général, M. le Colonel Comte de Christen, M. le Baron de Romeuf et la plupart des autorités et notabilités de la Principauté.

ASSOCIATION AMICALE

DES ANCIENS ÉLÈVES DES FRÈRES

A l'occasion de la Saint-Fabien, patron du Directeur des Ecoles de Monaco, les Membres de l'Association amicale des anciens élèves, au nombre d'une soixantaine, se sont, vendredi soir, réunis à l'établissement des Frères, place de la Visitation, pour souhaiter la Fête à leur ancien et distingué maître.

Au nom de l'Association, M. Cioco, son dévoué président, a pris la parole et en termes empreints d'une réelle sincérité, a assuré le T. C. F. Thadées-Anges, de la véritable reconnaissance de tous ses anciens élèves, ajoutant que leurs cœurs ne cesseraient de battre pour son bonheur et la prospérité de l'œuvre des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Profondément ému des vœux qui lui étaient exprimés au nom de l'Association, le Frère Directeur a remercié très cordialement M. Cioco et ses camarades de leurs sentiments de reconnaissance, les assurant de toute sa gratitude et de son entier dévouement.

Après cet échange de compliments, une agréable surprise était réservée aux anciens élèves, leur procurant ainsi une double fête : en effet, le Frère Théoduse, Visiteur du District de Marseille, pour qui les anciens élèves professent la plus vive sympathie, se trouvant de passage dans la Principauté, qu'il connaît depuis près de vingt ans, et s'intéressant vivement aux progrès faits en deux ans par l'Association monégasque, une des plus jeunes de France, voulut bien présider une conférence faite à leur intention sur la situation respective des « Associations Amicales ».

Les honneurs de la présentation et des souhaits de bienvenue étant échus à l'honorable président, M. Cioco, celui-ci s'en acquitta à la satisfaction de tous. La causerie du Frère Visiteur qui s'en suivit, causerie à la fois simple et spirituelle, tint, une demi-heure durant, l'auditoire sous le charme.

En dehors du sujet traité, l'orateur, qui s'est plu à reconnaître que les écoles de la Principauté

sont des modèles qu'il ne cesse, au cours de son inspection, de citer en exemple, a exposé qu'à l'occasion de la prochaine canonisation du Bienheureux J.-B. de la Salle, fixée au mois de mai 1900, à laquelle toutes les Associations étaient conviées, il espérait qu'ainsi qu'il avait eu le plaisir de le constater à Marseille, en 1898, lors du Cinquantenaire de la fondation du Pensionnat des Frères, il y trouverait une délégation de Monaco.

Il est inutile d'ajouter que cette invitation a été accueillie avec la plus vive satisfaction et qu'au moment venu l'Association sera dignement représentée à la canonisation du fondateur de l'institution des Frères.

Anciens maîtres et anciens élèves passèrent ensuite un agréable moment au réfectoire de la Communauté où ceux-ci, pour se venger sans doute des mauvais quarts d'heure passés autrefois à l'école, mirent à sac la cave du bon Frère Directeur.

Pour être complet, nous devons ajouter qu'avec leurs souhaits, les Membres de l'Association ont offert à ce dernier une magnifique gerbe de fleurs et deux splendides candélabres destinés à la Chapelle de l'Etablissement.

Cette soirée, à laquelle la Société Philharmonique, selon sa louable coutume, a prêté son bienveillant concours, a été empreinte de la plus franche camaraderie, et que chacun en a emporté le plus agréable souvenir.

Le dernier des ouvriers blessés lors de la catastrophe du 29 juillet (écroulement d'un mur de l'ancien hôtel Beau-Site en reconstruction), est sorti guéri de l'Hôtel-Dieu et a reçu l'indemnité gracieuse adoptée pour lui. Sauf quelques retardataires, tous les intéressés à la distribution des secours gracieux offerts à la suite de cet accident, ont été réglés. Le moment est donc venu de publier la répartition complète et détaillée de ces secours provenant des dons de Leurs Altesses Sérénissimes, des versements du Bureau de Bienfaisance et du Comité de la fête italienne de charité (N.-B. Le Comité de la fête française a distribué directement son offrande), ainsi que les souscriptions particulières insérées, au fur et à mesure, dans différents numéros des journaux locaux.

Voici d'abord le résumé de toutes les ressources recueillies, reproduit pour que l'on puisse rapprocher le chiffre des dites ressources de celui de leur emploi :

I. — Ressources

| | |
|---|------------------|
| Don de la Famille Souveraine..... | 2.000 fr. |
| Voté par le Bureau de Bienfaisance | 2.000 » |
| Versé par les Administrateurs et les Directeurs de la Société des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers..... | 1.000 |
| Premier apport du Comité de la fête Italienne de charité | 1.000 |
| Don envoyé directement à l'Hôtel-Dieu..... | 500 |
| Souscriptions immédiates, recueillies tant à la Mairie qu'au bureau du <i>Petit Monégasque</i> (voir le numéro du 8 août du <i>Journal de Monaco</i>)..... | 2.753.50 |
| Souscriptions recueillies du 8 au 13 août (voir le numéro du 14 août du <i>Journal de Monaco</i>)..... | 1.520 |
| Souscriptions recueillies du 14 au 21 août (voir le numéro du 22 août du <i>Journal de Monaco</i>)..... | 165 |
| Souscriptions recueillies du 23 août au 16 octobre (voir le numéro du 17 octobre du <i>Journal de Monaco</i>)..... | 190 |
| Deuxième apport du Comité de la fête italienne de charité (voir le numéro du 31 août du <i>Petit Monégasque</i>)..... | 1.395.60 |
| Total général..... | 12.524.40 |

Répartition des Secours

| | |
|---|-----------|
| Aux père et mère de chacun des ouvriers décédés, savoir : Calleri..... | 1.600 fr. |
| Dalmazzo..... | 1.600 |
| Siccardi | 1.600 |
| Distribution égale entre les onze blessés, de la somme envoyée directement à l'Hôtel-Dieu : | 500 |

Aux ouvriers blessés, au fur et à mesure de leur sortie de l'Hôtel-Dieu, après guérison, savoir :

| | |
|---|-------------------|
| Boschi (Ernesto Libero), sorti le 7 août 1899 | 125 |
| Marani (Pierre), sorti le 13 août..... | 150 |
| Lubatti (Joseph), sorti le 17 août..... | 200 |
| Quadro (Joseph), sorti le 17 août..... | 250 |
| Laurenzi (Horace), sorti le 18 août..... | 225 |
| Ricci (Alfred), sorti le 18 août..... | 250 |
| Grassili (Primo), sorti le 23 août..... | 225 |
| Pinelli (Dominique), sorti le 23 août..... | 275 |
| Demarchi (Antoine), sorti le 3 novembre | 800 |
| Bessone (Jean-Baptiste), sorti le 20 décemb. | 1.200 |
| Bonsignore (Louis), sorti le 14 janvier 1900 | 1.500 |
| A l'Hôtel-Dieu, pour améliorer le sort des blessés | 300 |
| A 33 ouvriers du chantier, non blessés, mais ayant souffert de l'accident ou des suites de la fermeture du chantier (suivant état nominatif A)..... | 745 |
| A 10 cochers ayant transporté les victimes du lieu de l'accident à l'Hôtel-Dieu (suivant état nominatif B)..... | 39 |
| A 38 sauveteurs ayant passé une partie de la nuit du 29 juillet à déblayer les décombres, à retirer les morts et à transporter les blessés (suivant état nominatif C)..... | 205 |
| Total des sommes déjà distribuées .. | 11.789 fr. |

Il reste à disposition :

| | |
|--|-------------------|
| Indemnité supplémentaire à Ricci, pour blessure à un œil..... | 200 |
| Indemnité supplémentaire à Grassili pour doigt cassé..... | 200 |
| A 15 ouvriers du chantier non blessés ne s'étant pas immédiatement présentés comme pouvant recevoir une indemnité gracieuse de 20 francs par suite de la fermeture dudit chantier..... | 300 |
| A 6 sauveteurs ne s'étant pas immédiatement présentés pour recevoir leur prime de 5 fr..... | 30 |
| Total général de l'emploi des ressources..... | 12.519 fr. |

Les noms des ouvriers et sauveteurs désignés dans les deux derniers paragraphes seront publiés après paiements effectués.

Etat nominatif A des ouvriers du chantier non blessés lors de l'accident, mais ayant souffert de ses suites et ayant reçu de ce chef, les indemnités gracieuses, ci-après :

Agosto Bernard, 20 francs. — Agosto Jean, 20 — Angioletto, 20 — Barbotto, 20 — Barla Antoine, 20 — Bersano Vincent, 20 — Boffa Lino, 20 — Cappato Louis, 20 — Cappato Stéfano, 20 — Ferrero Antoine, 20 — Frisio, 20 — Gariazzo Charles, 20 — Luppi Antoine, 20 — Maineri, 20 — Manzoni Louis, 20 — Nervino Joseph, 20 — Nicola, 20 — Pederelli, 20 — Perata, 20 — Ricca Jean-Baptiste, 20 — Ricca Louis, 20 — Ricci Emile, 20 — Rosa François, 20 — Rosetti Joseph, 20 — Ruggieri, 20 — Tavernelli, 20 — Testa Laurent, 20 — Traversa Jean, 20 — Trevia, 20 — Ubaldo Giorgio, 20 — Pradiéri, malade de saisissement, 40 — Molineri, simple chômage, 5 — Gastaud, ayant rendu des services exceptionnels pour renseignements sur tout le personnel et paiement des salaires arriérés, 100 — Ensemble : 745 francs.

Etat nominatif, B, des cochers ayant transporté les victimes du lieu de l'accident à l'Hôtel-Dieu :

Adonso Petronio, 4 fr. 50 — Augier Robert, 1,50 — Brunet Alphonse, 3 — Della Casa Albert, 4,50 — Giacomi Dominique, 1,50 — Marchesi Charles, 1,50 — Panizzini Albin, 3 — Raynaud Louis, 1,50 — Tiraboschi Frédéric, 18 — Valenti Louis, 3 — Ensemble : 39 francs.

Etat nominatif, C, des sauveteurs ayant passé une partie de la nuit du 29 juillet à déblayer les décombres, à retirer les morts et transporter les blessés :

Anfonso Jean-Baptiste, 5 francs — Baccini Louis, 5 — Bernardini Benedict, 5 — Bertazzi Lazare, 5 — Biancheri Etienne, 5 — Biancheri Pierre, 5 — Bosio Charles, 5 — Bozzatto Jean, 5 — Campanaro Pierre, 5 — Carrini Novarini, 5 — Choisit Isidore, 5 — Cigna Michel, 5 — Cotta Paul, 5 — Fenecca Sacoutene, 5 — Ferrarini Jean, 5 — Gariazzo Jean, 5 — Giordan François, 5 — Guarini Pierre, 5 — Hugo Thomas, 5 — Lamberti Alexandre, 5 — Langoni Sidonie, 5 — Micheli Joseph, 5 — Nisetto Antoine, 5 — Novarro Joseph, 5 — Novarro Lazare, 5 — Orengo Jacques, 5 — Peirone Antoine, 5 — Piano Etienne, 5 — Porasso Jean, 5 — Porello Charles, 5 — Reybaudy

Jean-Baptiste, 5 — Rinulti Victor, 5 — Seggiaro Albert, 5 — Spinetta François, 5 — Trucchi Jacques, 5 — Viale Alexandre, 5 — Zorogniotti François, 5 — Galileo, sauvetages exceptionnels, 20 — Total : 205 francs.

Un commencement d'incendie, heureusement sans gravité, s'est déclaré dimanche, dans l'appartement occupé par M. l'avocat général de Monicault, dans la maison de M. le Ch^{er} de Loth ; après examen, on reconnut que le plancher du salon était en état de combustion lente et dégageait une fumée qui, depuis plusieurs jours, incommodait fort les habitants de la maison.

Les sapeurs-pompiers, appelés, ont conjuré tout danger au bout d'une heure de travail.

L'accident est attribué au voisinage d'un tuyau de cheminée.

Les dégâts, évalués à 2.500 francs, sont couverts par une Compagnie d'assurances.

Nous avons le plaisir d'annoncer que la Société des Régates, dont on connaît la louable initiative toutes les fois qu'il s'agit de l'organisation des fêtes de la saison hivernale, a décidé qu'une bataille de fleurs aurait lieu à Monte Carlo le 24 février prochain. Nous ne doutons pas que, comme les années précédentes, cette fête ne soit des plus attrayantes.

M^{me} Jane Hading a fait, vendredi et samedi dernier, ses adieux au public de Monte Carlo dans une des plus curieuses et des plus étranges pièces d'Alexandre Dumas fils, *La Princesse de Bagdad*, qu'avait jadis créée au Théâtre-Français M^{lle} Croizette. Tout aussi belle, tout aussi expressive que cette devancière célèbre, M^{me} Jane Hading a produit beaucoup d'effet dans ce drame passionné et troublant. A côté d'elle, on a encore une fois revu et applaudi avec plaisir les excellents artistes que sont MM. Dumény et Henri Mayer.

Ces deux représentations de la *Princesse de Bagdad* ont dignement terminé la première série des spectacles de comédie de cette saison, et il faut savoir gré à M. Emile Simon, l'habile impresario auquel en incombait l'organisation de ces spectacles, de la façon intelligente dont il s'est acquitté de la mission de confiance qu'il avait reçue de l'Administration de la Société des Bains de Mer.

Et maintenant, passons aux magnifiques représentations placées sous la direction artistique immédiate de M. Raoul Gunsbourg.

Elles ont eu, hier soir, un merveilleux début, avec la première représentation de la *Conscience de l'Enfant*, l'œuvre nouvelle de M. G. Devore.

La Conscience de l'Enfant est presque la pièce de début d'un jeune auteur du plus grand avenir : c'est une œuvre de haute portée philosophique, en même temps que de très réelle habileté dramatique.

Le sujet, très fouillé et très humain, met aux prises un vieux magistrat austère et son gendre, homme d'affaires sans scrupule dans sa lutte pour l'argent. Le grand-père, M. Cauvelin, et le gendre, M. Montret, se disputent l'éducation morale, la conscience de l'enfant, issu du mariage de M. et M^{me} Montret. A la suite de spéculations désastreuses, le gendre est obligé d'abdiquer tous ses droits paternels et de s'éloigner : à ces conditions seules, M. Cauvelin, qui le fait, le sauvera du déshonneur de la banqueroute. Mais au moment où il va franchir le seuil et partir seul et abandonné de tous, sa femme a un élan généreux et se jette à son cou, déclarant que son devoir est de le suivre, quelles que soient ses fautes passées.

Germaine, leur fille, s'arrache à son tour des bras de son grand-père, et malgré l'influence considérable qu'a pris celui-ci dans sa vie et dans son cœur, elle comprend que son devoir est de partir elle aussi avec son père et sa mère. Quelques mois après et grâce à son intelligence des affaires, M. Montret a relevé sa fortune et sa situation ; mais sa fille souffre, en sa conscience, du passé et

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Concours Préparatoires

Mardi 16 janvier, 49 tireurs se sont disputé le *Prix Curling*. Les deux premières places ont été partagées entre MM. Dubois et baron de Molembaix, 7 sur 7; la troisième place a été partagée entre MM. Roberts, J. Grasselli, baron de Montpellier.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Roberts et Hudellet.

46 tireurs ont pris part, mercredi dernier, au *Prix Hall*. Les deux premières places ont été partagées entre MM. J. Grasselli et Spalemont, 11 sur 11; la troisième place a été partagée entre MM. Liebert et Robinson, 10 sur 11.

Gagnants des autres poules: MM. Charrier, de Pape et Robinson.

Hier le *Prix Gajoli* a réuni 70 tireurs. Les trois premières places ont été partagées entre MM. Riols, Paccard, Langhendonck, 8 sur 8.

Aujourd'hui mardi, ouverture des Grands Concours Internationaux. *Grande Poule d'essai*.

2^e JOUR. — Jeudi 25 Janvier

Prix d'Ouverture. — 3,000 francs et une médaille d'or, ajoutés à 100 francs d'entrée. Le second recevra 750 francs sur le prix et 25 % sur les entrées; le troisième, 500 francs et 20 %; le quatrième, 250 francs et 15 %; le reste au premier. — 1 pigeon à 25 mètres et demi. Barrage à 27 mètres et demi.

3^e, 4^e et 5^e JOURS :

Lundi 29, Mardi 30 et Mercredi 31 Janvier

Grand Prix du Casino. — Un *Objet d'Art* et 20,000 francs, ajoutés à 200 francs d'entrée. Le second recevra 4,000 francs sur le prix et 25 % sur les entrées; le troisième, 2,000 francs et 25 %; le quatrième, 1,000 francs et 15 %; le reste au premier. — 12 pigeons; 3 pigeons à 26 mètres; 9 pigeons à 27 mètres. Le gagnant de ce même prix en 1899 reculera de 2 mètres. Tout gagnant d'un Grand Prix du Casino, antérieurement, reculera d'un mètre. — 3 pigeons manqués entraîneront la mise hors concours.

6^e JOUR. — Lundi 5 Février

Prix de Monte Carlo (grand handicap libre). — 3,000 francs et une médaille d'or, ajoutés à 100 francs d'entrée. Le second recevra 750 francs sur le prix et 25 % sur les entrées; le troisième, 500 francs et 20 %; le quatrième, 250 francs et 15 %; le reste au premier. — 1 pigeon.

7^e JOUR. — Mercredi 7 Février

Prix de Consolation. — Une médaille d'or et 2,000 fr. Les conditions de ce prix seront ultérieurement publiées.

Lettre de Paris

Paris, 21 janvier 1900.

Nous avons eu à la Chambre les conférences annuelles sur les accidents de chemin de fer. Ces conférences sont toujours aussi éloqu岸tes, et les accidents sont aussi nombreux. On a même remarqué qu'il y avait des épidémies d'accidents; pendant des mois, il n'y aura pas un déraillement ou un tamponnement. Mais il en surviendra un escorté alors aussitôt de beaucoup d'autres. Il est évident que le nombre des trains est trop considérable à des intervalles trop rapprochés, et nous nous plaignons encore qu'il n'y en ait pas assez. Il est clair aussi que le nombre des voies est insuffisant, mais nous considérons que les chemins de fer nous coûtent déjà beaucoup trop cher. Notre sécurité pâtit de ces exigences et de cette insuffisance d'argent.

Est-ce à dire qu'avec le progrès de la science: l'électricité et le téléphone, nous ne pourrions pas diminuer le nombre des occasions de nous faire casser les os? Incontestablement, puisque des catastrophes se produisent sur des lignes qui ne sont pas des plus encombrées.

Il y a évidemment parfois de la négligence, un manque de surveillance, de la mollesse dans l'exécution des prescriptions. Il est vrai que toutes les fois que nous avons un nouveau ministre des travaux publics, les vieilles circulaires sont exhumées. Ce qui produit régulièrement un bon effet chez les voyageurs qui les lisent au moment où ils vont prendre le train; et, en effet, il semble que le jour où les documents paraissent et les jours suivants on soit à l'abri des collisions, parce que toutes les Compagnies déploient le plus grand zèle. Il faut rendre justice à M.

Pierre Baudin; il vient, par une série d'instructions, d'augmenter nos chances d'être moins écrabouillés. Nous n'entrerons pas dans le récit et la description des détails techniques qui n'apprendraient rien aux profanes. Cela paraît très compliqué, mais c'est tout ce qu'il y a de plus simple pour les gens du métier. Qu'il vous suffise de savoir que nous aurons, si les instructions sont bien suivies, moins de chances de voir entrer dans notre wagon la locomotive d'un autre train.

Et le jour où on pourra dépenser plus d'argent pour augmenter le nombre des voies, on en dépensera moins pour indemniser les victimes des accidents.

* * *

Jusqu'à présent, il ne nous était guère possible d'étudier l'art musulman qui, cependant, a produit des œuvres curieuses et d'un style très personnel.

Le Louvre possédait bien dans ses collections quelques spécimens des artistes arabes, persans ou égyptiens, mais ces spécimens n'étaient pas exposés dans les salles du Musée.

Depuis une dizaine d'années, M. Emile Molinier, conservateur du musée du Louvre, cherchait, secondé par son adjoint, M. Georges Migeon, à réunir un certain nombre d'objets de l'art musulman.

Il fit appel à tous les savants, à tous les chercheurs, à tous les voyageurs et ses démarches ont été couronnées de succès.

On vient, en effet, d'ouvrir, au Louvre, deux nouvelles salles spécialement affectées aux œuvres d'art musulman ou arabe.

La visite de ces deux salles où sont réparties avec beaucoup de goût une centaine de pièces est très intéressante et très instructive.

Parmi les cuivres, se trouve un vase arabe du XIII^e siècle, dit baptistère de Saint-Louis, où l'artiste a damasquiné une bataille entre chevaliers bardés de fer; à côté se trouve une boîte en cuivre agrémentée d'ornementations très finement ciselées et un vase Barberini qui porte sur la partie médiane de sa panse le nom du sultan d'Alep qui régna de 1238 à 1260.

Dans les faïences figurent un fragment de plat du XI^e siècle, un bol émaillé provenant des fouilles faites à Salamine de Chypre; deux plats hispano-moresques dont les reflets métalliques irradiant la salle, et dont les dessins flous sont d'un très grand charme.

Nous mentionnerons spécialement dans les ivoires une pixyde de forme ronde de l'époque byzantine où l'on retrouve dans un encadrement de feuillages, qui représente un travail colossal, les motifs orientaux que Byzance adopta: le griffon assyrien, les taureaux égorgés par des lions et l'aigle.

Une vasque de fontaine arabe, avec le dessus en mosaïque que soutiennent trois griffons, est également d'un style étrange.

Les bois sont nombreux; une porte ajourée, presque entièrement couverte de moulures très curieuses, étonne les visiteurs par la hardiesse du travail; les volets de la mosquée de l'émir Altoum Boglia el Maradam sont moins beaux, mais, par contre, un fragment de porte arabe de l'époque fatimide est d'une extrême rareté.

Sur un des murs d'une salle sont exposés des dessins d'une finesse extraordinaire, admirablement enluminés, qui représentent, presque tous, des oiseaux, des papillons ou des motifs d'ornementation.

Mais c'est dans une grande vitrine latérale que se trouvent les objets ayant le plus de valeur.

Il y a là un oiseau en bronze archaïque de Perse, des ornements de ceinture en fer damasquiné d'or d'une finesse inouïe; une bouteille à eau de rose, superbe d'élégance; une bouteille plate en verre de Rhodes; un calice en cristal de roche; une aiguière, également en cristal de roche, datant de la fin du X^e siècle; une grande bouteille ayant appartenu à un sultan d'Egypte; une lampe de mosquée, etc., toutes pièces qui ont été exécutées par des artistes parfaits.

Cette exposition sera pour beaucoup une révélation complète de l'art musulman, aussi devons-nous des remerciements à MM. Molinier et Migeon, ainsi qu'aux donateurs qui ont adressé à notre grand musée national les objets d'art emplissant les deux salles qui viennent d'être ouvertes au public.

* * *

Le bon musicien Charles de Sivry vient de mourir: Il n'était donc pas mort? diront beaucoup. De Sivry en effet, était de ces êtres, qui malgré leur réelle valeur, font peu de bruit dans le monde autour de leur chétive personne.

Pourtant Charles de Sivry n'était pas le vulgaire accompagnateur qui tapote au piano quelques accords plus ou moins justes pour soutenir la voix éraillée des chansonniers, ou qui écorche plus ou moins bien une valse pendant les

aussi de son mariage brisé avec un ami d'enfance, Richard, dont le père intime de M. Cauvelin ne transige pas sur le point d'honneur. Montret est désespéré et se sentant l'obstacle au bonheur de Germaine qu'il adore, il est décidé à se tuer. Mais sa femme fidèle et dévouée devine et dévoile à tous les yeux cet horrible sacrifice. Germaine bouleversée se précipite au cou de son père et le père de Richard, enfin attendri, consent au mariage. Seul M. Cauvelin reste inflexible et se retire, abandonnant les siens.

Cette pièce, de sentiments si nobles et si vigoureux, est interprétée à la perfection par les éminents artistes qui, après l'avoir récemment créée à Paris, l'ont faite vivre ici à nos yeux: M. Silvain donne une autorité superbe au personnage austère de l'honnête M. Cauvelin; M. Worms est merveilleux de naturel en homme d'affaires inconscient qui n'en est pas moins un homme de cœur adorant sa femme et son enfant; M. Paul Mounet en vieux capitaine marin qui ne connaît que le droit chemin de l'honneur, a été parfait.

M. Raphaël Duflos joue son rôle d'amoureux avec beaucoup de chaleur communicative et M. Georges Berr s'est taillé un succès considérable dans un rôle à côté. M^{me} Baretta est, d'autre part, une M^{me} Montret profondément touchante; M^{me} Pierson, une très digne M^{me} Cauvelin; M^{lle} Lara, une émouvante Germaine, et M^{lle} Wanda de Boncza complète admirablement cette interprétation d'élite.

Mercredi 24 et jeudi 25, *Un Caprice*, comédie en un acte d'Alfred de Musset; *Gringoire*, comédie en un acte de Théodore de Banville; *La Joie fait peur*, comédie en un acte de M^{me} de Girardin.

Vendredi 26 et samedi 27, *Le Marquis de Villemer*, comédie en quatre actes, en prose, de George Sand.

Le dixième concert classique nous a valu une excellente exécution de la belle *Symphonie en ré majeur* de Brahms, œuvre admirable par sa structure classique et son inspiration si pure; puis l'auditoire très nombreux a vivement applaudi les fragments du *Manfred* de Schumann, d'un romantisme idéalement poétique.

Un virtuose de choix, M. Léon Delafosse, rehaussait ce concert; son talent de pianiste, agile et brillant, a beaucoup plu dans le *Concerto en mi mineur* de Chopin et dans la *Valse-Improvisé* de Liszt et la *Romance* de Fauré

Dans son audience du 16 janvier courant, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes:

Antoine Candva, né à Ochieppo Superiore (Italie), le 5 avril 1869, peintre à la fresque, demeurant à Nice, six jours de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion;

Pierre-Elie-Auguste Aubé, né à Paris, le 18 mai 1877, colporteur, sans domicile fixe, huit jours de prison et 16 francs d'amende, pour le même délit.

Jeudi 25 Janvier 1900, à 2 heures et demie

11^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

avec le concours de Mademoiselle GALEOTTI, pianiste et des CHŒURS du Casino

Chef des Chœurs: M. LOUIS VIALET

- Antar, symphonie orientale..... RIMSKY-KORSAKOW.
- Fantaisie pour piano (chœurs et orchestre)... Beethoven.
- Mademoiselle GALEOTTI.
- Phaéton, poème symphonique..... Saint-Saëns.
- A. Adagio de la Sonate en do dièse mineur. Beethoven.
- B. Etude en fa mineur..... Liszt.
- C. Valse brillante..... Moszkowsky.
- Mademoiselle GALEOTTI.
- Marche Joyeuse..... Chabrier.

Il est absolument interdit d'entrer dans la salle des concerts pendant l'exécution des morceaux.

entr'actes. De Sivry était un artiste. Jouer du piano, taquiner l'ivoire, c'était un gagne-pain, mais il était épris de beauté, et son premier soin, en arrivant dans une ville où le débarquait Salis, était d'aller dénicher le coin pittoresque où l'on pourrait rêver, le coin inédit sur lequel on pourrait épiloguer. Car il avait horreur du Bœdecker et des admirations réservées à heure fixe aux touristes Cook.

Tout pianiste qu'il était, il était quelqu'un dans cette assemblée de poètes, de chansonniers, de rêveurs et de fumistes, et plus d'un lui dut une idée spirituelle ou ingénieuse, dont jamais de Sivry ne songea à réclamer la paternité. Penché sur son piano, tandis qu'il accompagnait une *Marche à l'étoile*, de Fragerolle, ou une *Phryné*, de Maurice Donnay, il s'ingéniait chaque soir à trouver des combinaisons harmoniques nouvelles, des rythmes originaux, tout en respectant le thème primitif.

C'était en outre un érudit : instruments anciens, chansons de la vieille France, romances populaires, lais ou virelais d'antan, villanelles du siècle passé, refrains du premier empire, tout lui était familier ; il retrouvait tout sur son clavier quand la mémoire lui faisait défaut. Et il mettait tout son savoir à la disposition de ses amis avec une bonne grâce vraiment exquise et une modestie dont il y a de rares exemples.

Comment se fait-il que, ainsi merveilleusement doué, il ne soit pas arrivé à de plus hautes destinées ? Il a pourtant fait représenter pas mal d'œuvres ou plutôt d'œuvres qui faisaient la joie des délicats, mais qui étaient peut-être trop élégantes et trop distinguées pour être accessibles au vulgaire. Il a donné aux Délassements-Comiques, dont il fut le chef d'orchestre, le *Rhinocéros et son enfant*, *Chrysocale*, d'exquis ballets aux Folies-Marigny, des pantomimes à la Bodinière.

Pourquoi il n'avait point la place qu'il eût méritée ? C'est là un de ces problèmes comme il s'en pose parfois à Paris. C'est que Charles de Sivry n'était pas ambitieux, tout simplement. C'était un poète, un bohème qui se complaisait dans ce milieu charmant de la jeunesse insouciant où sa moustache grise s'accommodait des noires chevelures d'artistes en herbe. Pourvu qu'il pût siroter son absinthe et rouler sa cigarette, il n'en demandait pas plus.

Et c'est peut être là qu'est toute la sagesse.

S. L.

LETTRES ET ARTS

Les peintres et l'Exposition de 1900. — Un certain nombre de peintres se proposaient de rechercher sous quelle forme ils demanderaient aux pouvoirs publics d'intervenir dans le différend créé par l'attitude des membres du jury de peinture pour l'Exposition de 1900.

On sait que le jury est composé de cinquante-six membres, dont quarante-deux sont des peintres. Or, ces quarante-deux personnages importants, non seulement se sont accordé à eux-mêmes le droit d'exposer chacun huit toiles, mais ils ont encore étendu le bénéfice de cette disposition à tous les membres des jurys des Salons annuels et à des membres des divers comités. Tant et si bien que cent peintres ont déjà accaparé à eux seuls une grande partie du local destiné à la peinture française. Tous les artistes qui se trouvent menacés de voir leurs tableaux éliminés de l'Exposition par suite du manque de place, protestent contre un pareil envahissement. Ils souhaitent que les privilégiés, au lieu d'envoyer huit tableaux, n'en exposent que quatre ou cinq. M. José Frappa a fait admettre l'idée d'une pétition qui a été signée par cinquante artistes hors concours et qui sera portée au ministre des beaux-arts par une délégation composée de MM. José Frappa, Leconte de Mouy, Debat-Ponsan, Commerre et Delacroix.

Cette pétition appelle notamment l'attention des pouvoirs publics sur l'exiguïté du local accordé à la peinture française, dans l'enceinte de l'Exposition. Alors que la production des tableaux d'une réelle valeur a doublé depuis l'Exposition de 1878, l'espace accordé aux peintres n'a pas augmenté. Il existe environ quatre cents peintres hors concours qui protestent contre l'obligation qu'on leur impose de présenter leurs œuvres à l'examen des membres du jury. Beaucoup de ces artistes, pour exposer leurs œuvres les plus typiques, seraient obligés de les emprunter momentanément aux amateurs qui s'en sont rendus acquéreurs. Aucun d'eux n'osera risquer de se déconsidérer dans l'esprit d'un de ses clients en lui empruntant une toile qui pourrait finalement être refusée par le jury.

Les peintres hors concours demandent donc l'entrée d'emblée, et sans examen, de deux œuvres pour chacun

d'eux. Leur situation est fort intéressante et ils espèrent que le ministre interviendra en leur faveur. Ils font valoir que la peinture est restée l'une des rares branches de l'activité humaine dans lesquelles nous n'ayons pas encore de rivaux sérieux en Europe. M. Georges Bertrand a proposé aux artistes un projet qui tendrait à organiser une sorte d'annexe de l'exposition de peinture dans l'Orangerie de Versailles. Cette dernière ville, dans ce cas, accorderait, paraît-il, aux peintres une subvention assez importante. Mais la majorité des peintres, tout en trouvant l'idée intéressante, a préféré en ajourner l'examen jusqu'à nouvel ordre.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 14 au 21 Janvier 1900

| | |
|---|-----------|
| GÈNES, yacht à vapeur, <i>Eros</i> , fr., c. Dejoie, | sur lest. |
| NEWCASTLE, vapeur, <i>Opal</i> , ang., c. Edward, | houille. |
| BEAULIEU, yacht à voiles, <i>Miss Marie</i> , fr., c. Ferré, | sur lest. |
| SAIN-T-TROPEZ, b. <i>Indus</i> , fr. c. Tassis, | sable. |
| CANNES, b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel, | id. |
| Id. b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Dalbéra Baptistin, | id. |
| Id. b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Bianchy, | id. |
| Id. b. <i>Charles</i> , fr., c. Seytour, | id. |
| Id. b. <i>Virginie</i> , fr., c. Brun, | id. |
| Id. b. <i>Monte Carlo</i> , fr., c. Magagnosc. | id. |
| Id. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet, | id. |

Départs du 14 au 21 Janvier 1900

| | |
|---|-----------|
| CANNES, b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Magagnosc, | sur lest. |
| SAIN-T-RAPHAEL, cutter, <i>Michel</i> , fr., c. Cherblanc, | id. |
| CANNES, b. <i>Virginie</i> , fr., c. Brun, | id. |
| Id. b. <i>Charles</i> , fr., c. Seytour, | id. |
| Id. b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Bianchy, | id. |
| Id. b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel, | id. |
| Id. b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Dalbéra Baptistin, | id. |
| Id. b. <i>Indus</i> , fr. c. Tassis, | id. |

Etude de M^e Antoine BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

ADJUDICATION

En l'étude de M^e Blanc, notaire.
Le 10 février à 2 heures.
De la villa **MER ET MONTS** située à Monte Carlo, rue Belle vue.
Exposition plein midi.
Vue sur toute la Principauté et l'Italie.
Entrée en jouissance immédiate.
Mise à prix outre les charges..... 40,000 fr.
Consignation pour enchérir..... 5,000 fr.
Pour tous renseignements, s'adresser à M^e Blanc, notaire détenteur du cahier des charges.

HOUSE AGENT
Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

BONNE OCCASION

Une des plus importantes maisons de fleurs de Monte Carlo, et des mieux situées, avec riche installation et bonne clientèle est à remettre.
Long bail, loyer très avantageux.

S'adresser au bureau du Journal

MAISON MODÈLE

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala
IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

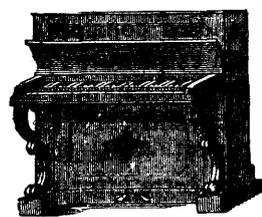
Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

English spoken — Man spricht deutsch

La Maison Modèle est la plus ancienne de Monte Carlo ; elle est renommée pour ses articles de luxe et d'utilité. La nombreuse et élégante clientèle qui l'honore de sa confiance trouvera un choix considérable de nouveautés vendues à des prix défiant toute confiance.

Articles de Paris, jouets, maroquinerie, papeterie, photographies, souvenirs du pays, fournitures de bureau, roulettes et tapis, articles de voyage, ombrelles, parapluies, cannes.

ENTRÉE LIBRE



PIANOS NEUFS, de toutes marques, payables en 3 ans, à partir de 25 fr. par mois.

Alexandre KUNZ

Fournisseur de S. A. S. M^{te} le Prince de Monaco et du Casino de Monte Carlo

Monte Carlo, boulevard des Moulins, maison Jungmann
Succursale à la Condamine : 15, rue Louis

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX
VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI
BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO
EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIFF MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES
Poudre de Riz et Velouta
SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine
et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo

Imprimerie de Monaco — 1900

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

| Janvier | PRESSIONS BAROMÉTRIQUES | | | | | TEMPÉRATURE DE L'AIR | | | | | Humidité relative moyenne | VENTS | ÉTAT DU CIEL | | | | | |
|-----------------------|--|------|-----------|-----------|-----------|-------------------------------------|------|-----------|-----------|-----------|---------------------------|-------------|---------------|------|------|------|------|--------------------------------|
| | réduites à 0 de température et au niveau de la mer | | | | | (Le thermomètre est exposé au nord) | | | | | | | | | | | | |
| | 9 h. mat. | midi | 3 h. soir | 6 h. soir | 9 h. soir | 9 h. mat. | midi | 3 h. soir | 6 h. soir | 9 h. soir | | | | | | | | |
| 15 | 756.5 | 57.2 | 57.2 | 57.5 | 57.8 | 10.5 | 12.7 | 12.3 | 10.5 | 10.5 | 82 | S.-O. léger | Variable | | | | | |
| 16 | 57.8 | 56.5 | 55.7 | 55.6 | 55.2 | 11.2 | 12.5 | 12.5 | 11.2 | 10.5 | 81 | — | — | | | | | |
| 17 | 57.2 | 57.2 | 56.4 | 56.2 | 55.7 | 11.5 | 14.2 | 14.2 | 12.2 | 11.5 | 83 | — | — | | | | | |
| 18 | 51.2 | 49.2 | 47.5 | 48.6 | 50.2 | 14.5 | 16.2 | 14.2 | 13.5 | 12.2 | 80 | S.-O. fort | Beau, couvert | | | | | |
| 19 | 56.2 | 58.2 | 60.2 | 62.5 | 64.2 | 13.2 | 15.2 | 15.2 | 12.5 | 12.5 | 73 | S.-O. léger | Beau | | | | | |
| 20 | 69.2 | 68.7 | 68.4 | 68.4 | 68.6 | 12.5 | 15.2 | 14.2 | 12.2 | 11.5 | 74 | N.-E. léger | Variable | | | | | |
| 21 | 65.4 | 65.2 | 64.8 | 65.2 | 65.2 | 12.2 | 15.2 | 14.2 | 12.2 | 11.5 | 75 | — | Beau | | | | | |
| DATES | | | | | | | | | | | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | Pluie tombée : 0 ^{mm} |
| TEMPÉRATURES EXTRÊMES | | | | | | | | | | | Maxima | 13.2 | 13.2 | 14.5 | 16.2 | 15.5 | 15.2 | |
| | | | | | | | | | | | Minima | 9.2 | 10.2 | 10.2 | 11.5 | 12.2 | 11.2 | 10.5 |